

- Séance 1 : **Séance 1 : L'organisation féodale**



Le comte Harold (à droite), beau-frère du roi d'Angleterre Édouard le Confesseur, prête serment de fidélité au duc Guillaume de Normandie (à gauche), héritier du trône d'Angleterre. (Extrait de la tapisserie de Bayeux, 1066-1082.)

### **Récit : La tapisserie de Bayeux raconte la conquête d'Angleterre.**

⇒ Noter ici les points importants

Edouard Le Confesseur est sans héritier, il désigne Guillaume de Normandie comme successeur.

Harold, le beau-frère du roi d'Angleterre est chargé d'apporter le message à Guillaume.

Mai en chemin il est fait prisonnier et libéré grâce au Duc de Normandie ; Il est donc redevable à Guillaume.

Pourtant, de retour en Angleterre, il succède à Edouard.

Guillaume combat Harold et devient Roi d'Angleterre.

1. Quelle est l'importance des personnages sur cette tapisserie ?

Ces personnages sont importants car ce sont des seigneurs puissants : Le comte Harold et le Duc Guillaume.

2. Quel est leur point commun ?

Ces deux personnages sont proches de la famille royale d'Angleterre. Ils sont tous les deux nobles. Ils sont en concurrence pour le trône d'Angleterre.

3. Que nous indique ce récit sur les liens qui s'établissent entre les hommes puissants à partir du XI<sup>e</sup> siècle ?

La tapisserie nous indique que les hommes puissants du moyen âge établissaient des liens de domination. Le principe de hiérarchie est alors très fort.

Ces liens se font par l'Eglise (reliquaires) mais sont fragiles car les trahisons sont assez fréquentes.

## Quels liens les hommes établissent-ils entre eux à partir du X<sup>e</sup> siècle ?

Documents 3a & 3b, 53 :



(Miniature du XIII<sup>e</sup> siècle, archives départementales, Perpignan.)

Le comte demanda au futur vassal s'il voulait devenir son homme et celui-ci répondit : « Je le veux » et ayant joint les mains que le comte enveloppa des siennes, ils se lièrent par l'accolade<sup>1</sup>. En second lieu, celui qui avait fait hommage engagea sa foi au délégué du comte en ces termes : « Je m'engage en ma foi à être fidèle au comte Guillaume et l'hommage ainsi fait je l'observerai contre tous, de bonne foi et sans fraude. » Et il jura la même chose une troisième fois sur les reliques des saints.

Ensuite, au moyen d'une baguette qu'il tenait en main, le comte donna l'investiture<sup>2</sup> à tous ceux qui lui avaient fait hommage par serment.

Galbert de Bruges, *Hommage au comte de Flandre*, 1127.

1. Accolade : étreinte.

2. Investiture : remise officielle du fief au vassal par le seigneur.

1. Quels sont les deux personnages les plus importants cités dans ce texte ? Comment sont-ils représentés dans le doc a ?

Les deux personnages importants dans ce texte sont le Comte Guillaume de Flandre d'une part, représenté assis à droite, portant une couronne (symbole de pouvoir) et le futur vassal agenouillé aux pieds du Comte lui tend les mains. Il « se remet entre ses mains » au sens propre comme au sens figuré.

2. Par quoi sont-ils liés ?

Le comte et son vassal sont liés par une promesse : le seigneur offre un fief à son vassal qui lui jure fidélité. C'est la **cérémonie de l'hommage**. Cette promesse est symbolisée par l'accolade.

Documents 2 & 4 :

Le vassal ne doit pas nuire à son seigneur. Mais pour mériter son fief, il ne doit pas seulement éviter de faire le mal, il doit surtout faire le bien. Il doit fournir fidèlement à son seigneur le conseil et l'aide afin d'être digne de son fief et respecter la fidélité qu'il a jurée.

D'après une lettre de Fulbert de Chartres à Guillaume V, duc d'Aquitaine, 1020.

3. Quelles sont les obligations des vassaux ?

Les vassaux doivent fidélité à leur seigneur mais aussi et surtout le conseil et le soutien, en particulier au moment des batailles. D'ailleurs le vassal effectue service d'ost.

Document 1 & 5 :

Texte imposé au roi d'Angleterre Jean sans Terre après la défaite de 1214.

L'Église d'Angleterre sera libre et nous [le roi d'Angleterre] voulons que soit observée la liberté des élections des évêques.

Nous n'établirons aucun impôt ni aucune aide sans le consentement du Commun Conseil du royaume, sauf pour payer notre rançon, armer chevalier notre fils aîné et marier pour la première fois notre fille aînée. (...)

Aucun homme libre ne sera arrêté, emprisonné, dépossédé, mis hors la loi ou banni et nous n'enverrons personne contre lui, sans un jugement loyal de ses pairs selon la loi du pays. À personne nous ne vendrons, nous ne refuserons, ni ne différerons le droit de justice.

Extrait de la Grande Charte, 1215.

4. Le roi a-t-il tous les pouvoirs ?

En 1215, le roi Jean sans Terre est contraint de signer une Grande Charte qui limite ses pouvoirs en particulier en matière fiscale et juridique. Les rois n'ont donc pas toujours tous les pouvoirs.

⇒ Bien que théoriquement au

sommet de la hiérarchie vassalique, le pouvoir du roi peut être limité, voire remis en question, par un ou plusieurs Grands Seigneurs.

Synthèse : **Quels liens les hommes établissent-ils entre eux à partir du XI<sup>e</sup> siècle ?**

Au cours de la **cérémonie de l'hommage**, le vassal et le seigneur s'engagent l'un envers l'autre.

Un même vassal peut prêter serment à plusieurs **suzerains** (seigneurs), cependant, l'un d'entre eux doit être désigné comme « **seigneur-lige** »

Cette organisation de liens multiples s'appelle la **féodalité**. Elle est à l'origine de l'émiettement du pouvoir.

Du coup, entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup>, les rois n'ont de cesse **d'affirmer** leur pouvoir dans ce **contexte instable**.